

# ***CT Eau des Marais mouillés de la Sèvre niortaise et du Mignon 2022-2027***

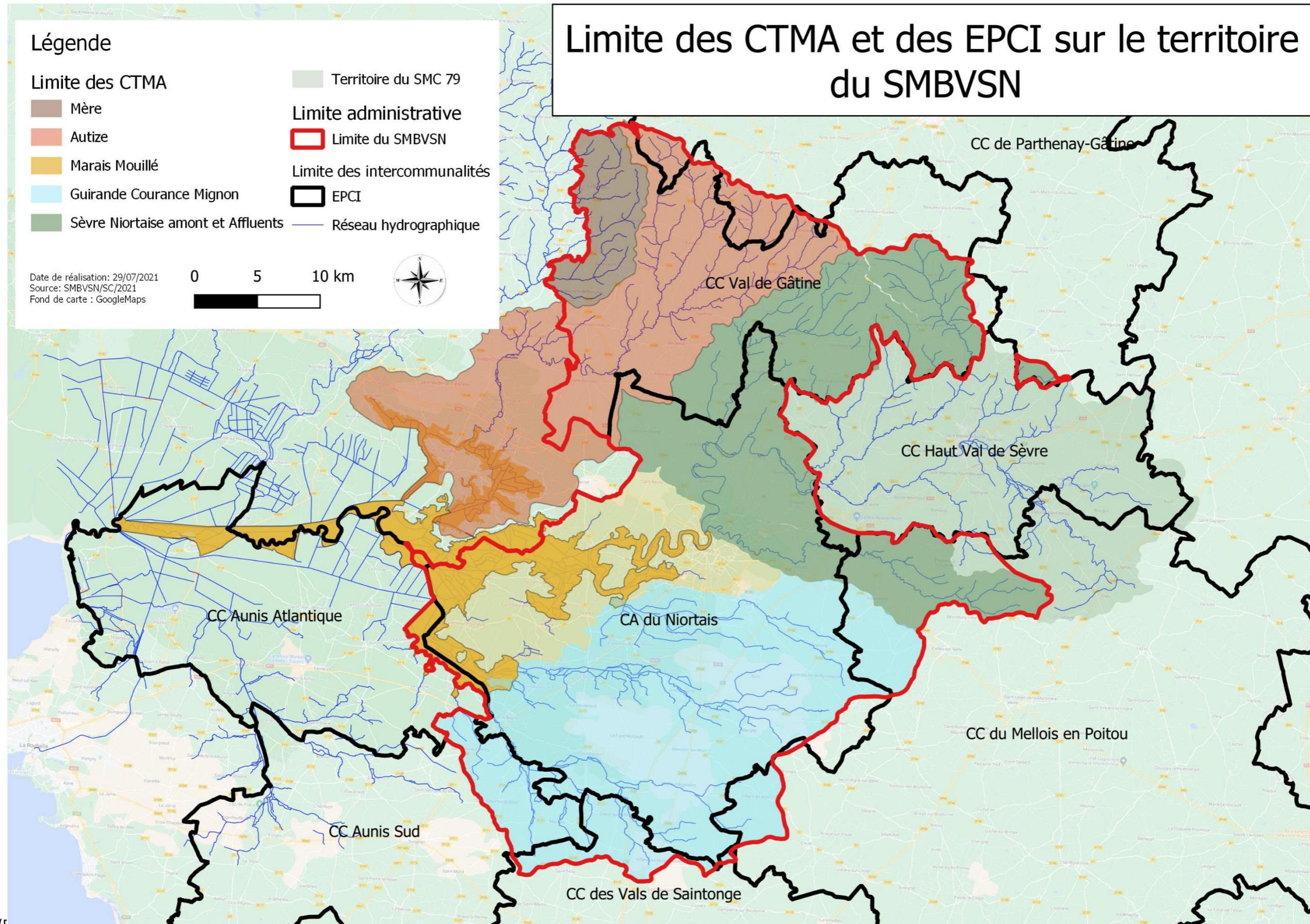
## ***Contexte et programme d'actions du SMBVSN***



# ***CT Eau des Marais mouillés de la Sèvre niortaise et du Mignon 2022-2027***

## **Contexte du futur CT Eau**

# SMBVSN : Les Contrats Territoriaux des Milieux Aquatiques

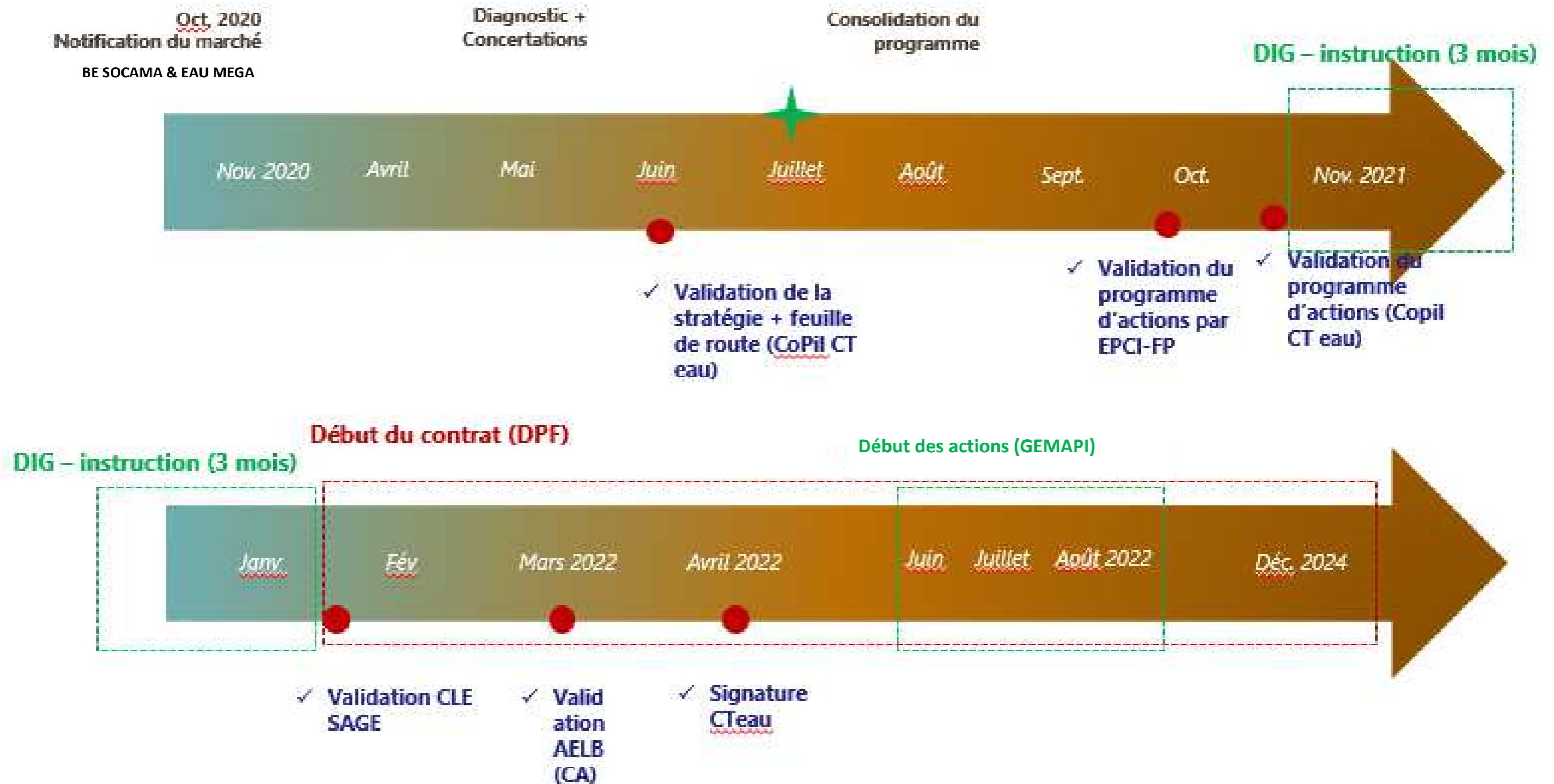


# Marais Mouillés : Historique des contrats des milieux aquatiques

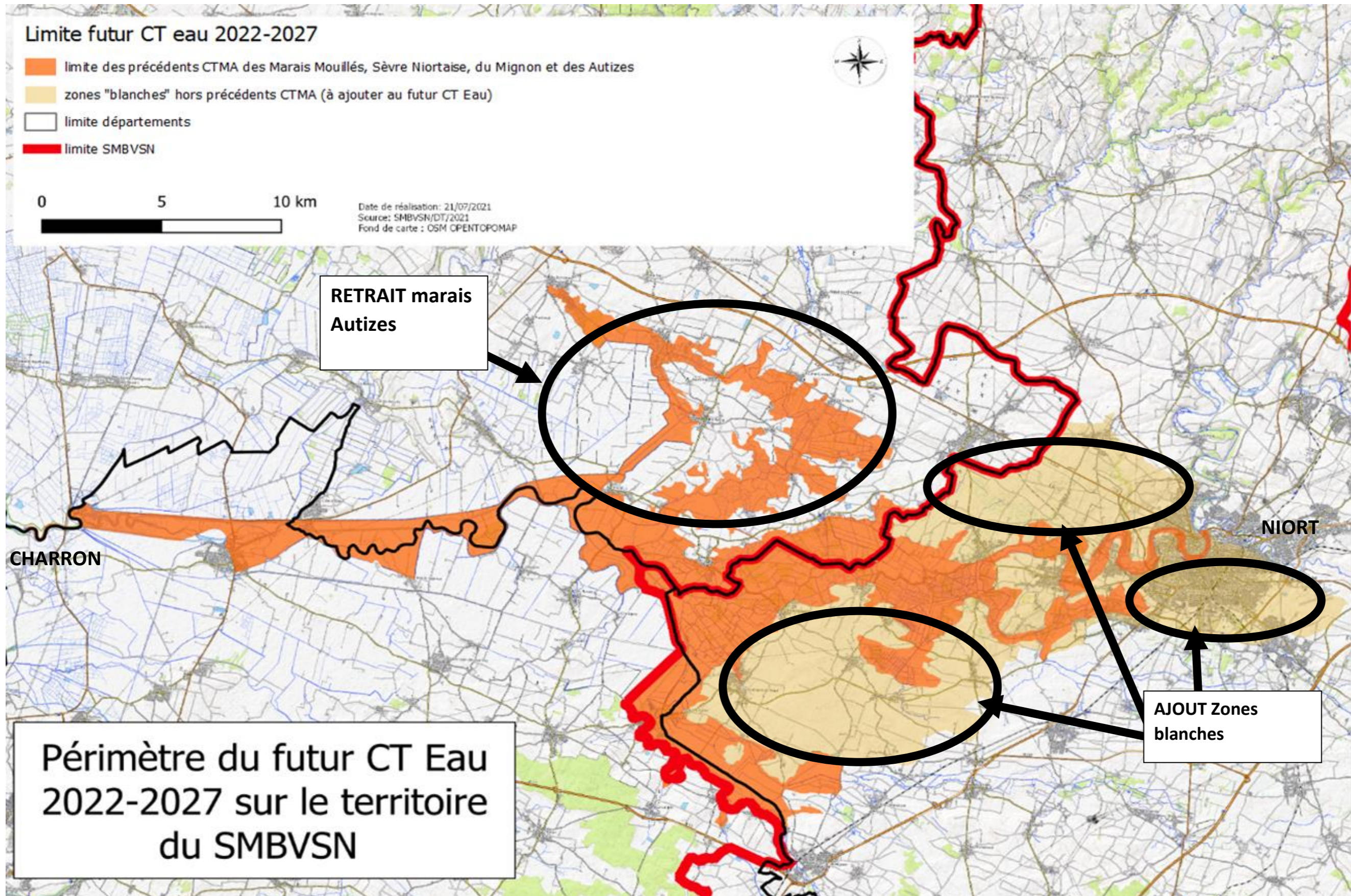
## 3 précédents programmes d'interventions :

- 2000 à 2005 : CREzh / IIBSN + AELB / marais mouillés Sèvre, Mignon, Autises
- 2007 à 2012 : CTMAzh / IIBSN + PNR + CENpc + AELB + financeurs / marais mouillés Sèvre, Mignon, Autises
- 2014 à 2019 : CTMAzh / 14 MOA + AELB + financeurs + animation IIBSN – SmVSA / marais mouillés Sèvre, Mignon, Autises

# Futur CT Eau : La démarche et le planning prévisionnel



# Futur CT Eau : Le périmètre



# Futur CT Eau : La gouvernance

<b>Territoire</b>	Régions	Région Pays de la Loire	Région Nouvelle Aquitaine	
	Départements	<b>Vendée</b>	<b>Deux-Sèvres Charente Maritime</b>	
<b>Portage juridique et coordination générale</b>				
<b>IIBSN</b>				
<b>Animation, coordination, pilotage des actions et communication sur leur territoire</b>				
	Syndicats Gémapiens	<b>SMVSA</b>	<b>SMBVSN</b>	<b>SYRINA</b>
	EPCI FP concernés (Pour une partie de leurs communes)	CC Vendée Sèvre Autize CC Sud Vendée Littoral	CC Aunis Atlantique CA du Niortais	CC Aunis Atlantique
<b>Pilotage du CTEau</b>				
<b>Comité de Pilotage</b>				
	Réunion : > = 1 par An			
	Composition :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN)</li> <li>- Syndicats Gémapiens : SMVSA, SMBVSN, SYRINA</li> <li>- Financeurs : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Régions Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine, Départements de Vendée, des Deux-Sèvres et de Charente Maritime et les EPCI FP concernés</li> <li>- Autres Maitres d'Ouvrages</li> <li>- Autres Acteurs : DDT, DREAL, OFB, EPMP, SAGE, ...</li> </ul>		

# Futur CT Eau : La stratégie

**La stratégie du futur CT Eau, pour la zone des marais mouillés de la Sèvre Niortaise et du Mignon, a été définie lors du comité de pilotage du 7 juin 2021 à Niort.**

## **Les principales orientations sont les suivantes :**

- restaurer des milieux aquatiques, pour la zone de marais principale et son estuaire, les cours d'eau qui l'alimentent ainsi que les espaces humides à proximité (tourbières, prairies naturelles, boisements, ripisylves, ...),
- restaurer les continuités écologiques, piscicoles en particulier,
- restaurer ou aménager des milieux spécifiques (havre de paix à loutres, mares, frayères...),
- restaurer le patrimoine hydraulique du Marais poitevin, protégé, classé, labellisé,
- lutter contre les espèces invasives, végétales et animales,
- étudier la pertinence d'une extension de périmètre et d'un programme d'accompagnement à partir de 2025.

## **Le programme devra s'appuyer :**

- sur la dynamique des précédents CTMA, les actions les plus efficaces, la stratégie de migration piscicole, ..
- sur les orientations du CTMA cadre, du SAGE et du DOCOB, ainsi que sur le bilan du précédent contrat (priorités + niveau d'ambition),
- sur un schéma de gouvernance disposant de compétences reconnues : MOA et co-animation (IIBSN + SM gémapiens : SMBVSN, SMVSA et SYRIMA)



# Futur CT Eau : Les maitres d'ouvrages sur le périmètre du SMBVSN

## Typologies d'actions entre 2022 et 2027 : SMBVSN

Volet	Typologie d'actions
Suivi/Animation	Animation
	Communication
Ripisylve	Plantation de ripisylve Restauration de ripisylve
Restauration et protection de berges	Plantations d'hélophytes
Continuité écologique	Equipement d'ouvrage continuité écologique (passe, bras de contournement, fente,
Lit majeur	Réhabilitation et restauration du milieu
Etudes	Continuité écologique/ouvrage
	Autres études (étude boisement, fiche cantonale...)
	Maitrise d'œuvre accompagnement travaux continuité écologique et état ouvrages hydrauliques
Travaux divers	Actions divers sur compartiment lit mineur et berges
	Réalisation de travaux non définis à ce stade
Espèces envahissantes	Espèces envahissantes animales
	Plantes envahissantes aquatiques (hors espèces indigènes)
	Plantes envahissantes aquatiques (espèces indigènes)

## Typologies d'actions entre 2022 et 2027 : IIBSN

Volet	Typologie d'actions
Suivi/Animation	Animation globale CT / communication -
Ripisylve	Elagage / Désencombrement
Lit mineur	Restauration de voies d'eau – curage & embâcles

## Typologies d'actions entre 2022 et 2027 : CEN NA

Volet	Typologie d'actions
Suivi/Animation	Animation / communication - Rédaction et animation des documents de gestion
Ripisylve	Elagage / entretien sur ripisylve
Lit majeur	Réhabilitation et restauration du milieu - Travaux de restauration par la fonctionnalité hydraulique et biologique
Autres Etudes	Diagnostic écologique Zones Humides - faune et flore et suivis biologiques permettant d'évaluer l'efficacité des actions mises en place

## Typologies d'actions entre 2022 et 2027 : PNR

Volet	Typologie d'actions
Suivi/Animation	Animation / communication - Accompagnement des chantiers de plantation ; Animation de la démarche de renouvellement de la trame arborée du PNR ; Participation aux réflexions sur la gestion des zones humides ;
Ripisylve	Plantation de ripisylve
Lit majeur	Réhabilitation et restauration du milieu – zones humides
Autres Etudes	Suivi sanitaire des boisements de la zone humide du marais poitevin

## Typologies d'actions entre 2022 et 2027 : SMM 79

Volet	Typologie d'actions
Restauration de berges	Technique mixte avec retalutage
Ripisylve	Elagage / Désencombrement
Lit mineur	Restauration de voies d'eau - curage

# ***CT Eau des marais mouillés de la Sèvre niortaise et du Mignon 2022-2027***

## **Programme d'actions du SMBVSN**

# **1- ACTIONS SUR L'ENSEMBLE DU PERIMETRE DU SMBVSN**

## A) Actions sur l'élargissement du périmètre du SMBVSN (zones « blanches »)

ETUDE ET ACTIONS													
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	
Intégration du périmètre des zones orphelines	Tertiaire et non classé	Autres études	Diagnostic et établissement d'un programme d'actions	Zones blanches - Territoire SMBVSN et CC AUNIS ATLANTIQUE	2022	40 000 €	20 000 € (50%)	(20 % ? à définir selon taux CD79)	10 000 € (30 % ? à définir selon taux RNA)	10 000 €	1000 €	9 000 €	A VENIR
Intégration du périmètre des zones orphelines	Tertiaire et non classé	Travaux	Réalisation de travaux non définis à ce stade	Zones blanches - Territoire SMBVSN et CC AUNIS ATLANTIQUE*	2025-2027	90 000 €	NA* *variable selon la typologie de travaux	NA* *variable selon la typologie de travaux	NA* *variable selon la typologie de travaux	45 000 €	4500 €	40 500 €	A VENIR
<b>Sous total</b>						<b>130 000 €</b>	<b>20 000 € + NA*</b>	<b>NA*</b>	<b>10 000 € + NA*</b>	<b>55 000 €</b>	<b>5500 €</b>	<b>49500 €</b>	

## B) Animation / communication

ACTIONS														
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN			N° Fiche action
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	Mutualisation SMBVSN	
		ANIMATION CTMA (technique et administratif) (1,25 ETP)	Salaire/ charges/ et frais de fonctionnement		2022-2027	375 000 € (62 500 € / an)	225 000 € (60 %)	18 750 € (5 %*) (*plafond théorique 20%)	0 € (0 %)	131 250 €	682 €	86 808 €	43 759 €	
		COMMUNICATION CTMA			2022-2027	30 000 € (5 000 € / an)	15 000 € (50 % avec plafond 20 000€/an)	5 000 € (20 % mais plafonné à 5 000 € / an)	0 € (0 %)	10 000 €	52 €	6 614 €	3334 €	
<b>Sous total</b>						<b>405 000 €</b>	<b>240 000 €</b>	<b>23 750 €</b>	<b>0 €</b>	<b>141 250 €</b>	<b>734 €</b>	<b>93 422 €</b>	<b>47 093 €</b>	

**Rappel : 80% d'autofinancement maximum**

## C) Actions sur espèces envahissantes (animales et végétales)

ACTIONS														
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	CD 17 TTC	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action
												CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	
A redéfinir	A redéfinir	Espèces envahissantes animales	Ragondins	Sites actuellement gérés par le SMBVSN sur CAN et CC Aunis Atlantique	2022-2027	295 000 € (49 167 € / an)	0 € (0 %)	0 € (0 %)	0 € (0 %)	9 000 € (30%)	286 000 €	21 000 €	265 000 €	23
A redéfinir	A redéfinir	Plantes envahissantes aquatiques (hors espèces indigènes)	Maîtrise prolifération de la <u>jussie</u>	Sites actuellement gérés par le SMBVSN sur CAN et CC Aunis Atlantique	2022-2027	698 580 € (116 430 € / an)	0 € (0 %)	(20 % ? à définir selon taux RNA)	0 € (0 %)		698 580 €	52 920 €	645 660 €	22
Conches « centrale » et « jets d'eau » NORON / chemin de Pissot	A redéfinir	Plantes envahissantes aquatiques (hors espèces indigènes)	Maîtrise prolifération de la <u>jussie</u> et myriophille	Sites actuellement gérés par le SMBVSN sur ville Niort	2022-2027	19 800 € (3 300 € / an)	0 € (0 %)	(20 % ? à définir selon taux RNA)	0 € (0 %)		19 800 €	0 €	19 800 €	22
Fer à cheval / Pont Main (centre-ville Niort)	A redéfinir	Plantes envahissantes aquatiques (espèces indigènes)	Maîtrise prolifération herbiers héliophytes	Sites actuellement gérés par le SMBVSN sur ville Niort	2022-2027	36 000 € (6000 € / an)	0 € (0 %)	0 € (0 %)	0 € (0 %)		36 000 €	0 €	36 000 €	21
<b>Sous total</b>						<b>1 049 380 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>1 040 380 €</b>	<b>73 920 €</b>	<b>966 460 €</b>	

**Rappel : 80% d'autofinancement maximum**

## D) Actions sur ripisylves

ACTION													
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	
Ponctuel sur l'ensemble du linéaire (y compris marais Galuchet / la Plante et zone humide de la Roussille)	1, 2 et 3	Plantation de ripisylve	Plantation d'espèces arborescentes et arbustives		2022-2027	42 000 € (7 000 € / an)	21 000 € (50 %)	(20 % ? à définir selon taux CD79	10 500 € (30 % ? à définir selon taux RNA	10 500 €	525 €	9975 €	16
<b>Sous total</b>						<b>42 000 €</b>	<b>21 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>10 500 €</b>	<b>10 500 €</b>	<b>525 €</b>	<b>9975 €</b>	

## E) Restauration ripisylve

ACTIONS													
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	
Aléatoires sur l'ensemble du réseau	1, 2, 3	Restauration ripisylve	Réouverture milieu / équilibre écologique (dernière intervention datant de + 5 ans)		2022-2027	80 000 € (13 333 € / an)	24 000 € (30 %)	16 000 € (20 %)	0 € (0 %)	40 000 €	2 000 €	38 000 €	
<b>Sous total</b>						<b>80 000 €</b>	<b>24 000 €</b>	<b>16 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>38 000 €</b>	

**Rappel : 80% d'autofinancement maximum**

## F) Restauration et protection de berges

ACTIONS													
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	
Aléatoires sur l'ensemble du réseau	1, 2 et 3	Restauration et protection de berges	Plantations d'hélophytes		2022-2027	150 000 € (25 000 € / an)	75 000 € (50 %)	30 000 € (20 % ? à définir selon taux CD 79)	NA * défini prochainement	45 000 €	2 250 €	42 750 €	
					<b>Sous total</b>	<b>150 000 €</b>	<b>75 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>NA</b>	<b>45 000 €</b>	<b>2250 €</b>	<b>42 750 €</b>	

**Rappel : 80% d'autofinancement maximum**

## **2- ACTIONS SUR LE SECTEUR MARAIS MOUILLES**



## G) Actions sur réseau hydrographique marais mouillés

ACTIONS														
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action	
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN		
Linéaires zones humides marais mouillés	Primaire non DPF, secondaire et tertiaire d'intérêt collectif	Actions diverses sur compartiment lit mineur et berges	Clôtures, travaux de restauration du lit mineur et des berges (ex : risberme, retalutage pente douce, plantation hélrophyte), abreuvoirs, passerelles, ouvrage continuité, protection de berges (ex : enrochement ou génie végétal)	Secteurs marais mouillés ou zones humides	2022-2027	180 000 € (30 000 € / an)	NA* *variable selon la typologie de travaux	NA* *variable selon la typologie de travaux	NA* *variable selon la typologie de travaux	36 000 €	1800 €	34 200 €	A VENIR	
						<b>Sous total</b>	<b>180 000 €</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>36 000 €</b>	<b>1800 €</b>	<b>34 200 €</b>	

*N.B : taux moyen estimatif de subventions à 80%*

**Rappel : 80% d'autofinancement maximum**

## H) Actions sur Zones humides

ETUDES ET ACTIONS													
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	
Marais de Galuchet /La Plante	Zone humide	Autres études	Diagnostic écologique & actualisation du plan de gestion		2023	10 000 €	5 000 € (50%)	(20 % ? à définir selon taux AELB et CD79)	2 500 € (30 % ? à définir selon taux AELB et RNA)	2 500 €	0 €	2 500 €	9
Marais Roussille	Zone humide	Autres études	Diagnostic écologique & élaboration d'un plan de gestion		2023	20 000 €	10 000 € (50%)	(20 % ? à définir selon taux AELB et CD79)	5 000 € (30 % ? à définir selon taux AELB et RNA)	5 000 €	0 €	5 000 €	9
Marais de Galuchet à la Roussille	Zone humide	Réhabilitation et restauration du milieu	Gestion environnementale des marais suivant plan de gestion à actualiser <b>1<sup>ère</sup> partie</b>		2024	300 000 €	150 000 € (50 %)	(20 % ? à définir selon taux AELB et CD79)	75 000 €* (30 % ? à définir selon taux AELB et RNA)	75 000 €	0 €	75 000 €	10
Marais de Galuchet à la Roussille	Zone humide	Réhabilitation et restauration du milieu	Gestion environnementale des marais suivant plan de gestion à actualiser <b>2<sup>nd</sup> partie</b>		2026	300 000 €	150 000 € (50 %)	(20 % ? à définir selon taux AELB et CD79)	75 000 €* (30 % ? à définir selon taux AELB et RNA)	75 000 €	0 €	75 000 €	10
<b>Sous total</b>						<b>630 000 €</b>	<b>315 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>157 500 €</b>	<b>157 500 €</b>	<b>0 €</b>	<b>157 500 €</b>	

**Rappel : 80% d'autofinancement maximum**

## **3- ACTIONS SUR LE SECTEUR CENTRE NIORT**

## I) Actions sur la continuité écologique

ETUDE ET ACTION													
Nom d'ouvrage	Type réseau	Type d'actions	Nature des actions	Remarques	Année	Montant des actions TTC	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	Reste à financer	SMBVSN		N° Fiche action
											CC AUNIS ATLANTIQUE	CAN	
Etude continuité écologique Et hydrauliques	Entre le barrage du fer à cheval et Comporté - Moulin de Bouzon / clapet Chamoiserie - Fer à cheval	Diagnostic hydraulique et Continuité écologique	Chroniques et classement des débits, répartition des écoulements, enjeux associés, recueils besoins acteurs, etc. - Diagnostic préalable / AVP /PRO/DLE	Linéaire hydrographique cohérent - zones d'affluences des ouvrages - A faire avant les travaux RCE prévus	2022	52 500 €	26 250 € (50 %)	(20 % à définir selon taux AELB et CD79)	13 125 € (30 %)	13 125 €	0 €	13 125 €	31
Maitrise d'œuvre accompagnement travaux continuité écologique et ouvrages hydrauliques					2024	60 000 €	30 000 € (50 %)	0 €	15 000 € (30 %)	15 000 €	0 €	15 000 €	28
Moulin de Bouzon / clapet Chamoiserie	1	Equipement d'ouvrage continuité écologique (passe, bras de contournement, fente,	Travaux d'aménagement d'un ouvrage de franchissement	Tout poisson	2024	200 000 €	100 000 € (50 %)	20 000 € (10 %)	16 666 € (10 %)	63 333 €	0 €	63 333 €	28
Fer à cheval	1	Equipement d'ouvrage continuité écologique (passe, bras de contournement, fente,	Travaux d'aménagement d'un ouvrage de franchissement	Tout poisson	2026	200 000 €	100 000 € (50 %)	20 000 € (10 %)	16 666 € (10 %)	63 333 €	0 €	63 333 €	28
<b>Sous total</b>						<b>512 500 €</b>	<b>256 250 €</b>	<b>40 000 €</b>	<b>61 457 €</b>	<b>154 791 €</b>	<b>0 €</b>	<b>154 791 €</b>	

**Rappel : 80% d'autofinancement maximum**

## Synthèse financière prévisionnelle

MONTANT ACTIONS TTC  (études, travaux, animation et communication)	Subventions				SMBVSN			
	AELB TTC	RNA TTC	CD79 HT	CD 17 TTC	CC Aunis Atlantique	CA du Niortais	Mutualisation	Total
3 178 880 €	951 250 €  • +/- financeme nts (%) définis prochaine ment	109 750 €  • +/- financements (%) définis prochainement	239 457 €  • +/- financements (%) définis prochainement	9 000 €	86 729 €	1 546 598 €	47 093 €	1 680 420 €
SMBVSN - jussie	0 €	0 €	0 €	0 €	52 920 €	645 660 €		698 580 €
SMBVSN - ragondins	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	265 000 €		265 000 €

	CC Aunis Atlantique	CA du Niortais	SMBVSN	
			Mutualisation	Total
<b>SMBVSN sur 6 ans - hors jussies et ragondins (déjà financés par CC Aunis Atlantique et CA du Niortais)</b>	<b>33 809 €</b>	<b>635 938 €</b>	<b>47 093 €</b>	<b>716 840 €</b>
<b>SMBVSN / an - hors jussies et ragondins (déjà financés par CC Aunis Atlantique et CA du Niortais)</b>	<b>5 635 €</b>	<b>105 990 €</b>		